



Commune de
GOUVY

Procès-verbal de la réunion de la CCATM du 21/02/2017

PRESENTS :

Fonction	Nom	Prénom	Rem.
membre	Gandjean	Marc	
1er sup.	Huet	Auguste	
membre	Amory	Bruno	Excusé
1er sup.	Léonard	Willy	
membre	Massard	Jean-Marie	
1er sup.	Tourteau	Isabelle	
membre	Creppe	François	
1er sup.	Caprasse	Brigitte	
membre	Schrøeder	Diane	
1er sup.	Neysen	Antoine	
2è sup.	Jacoby	Sebastien	
membre	George	Amélie	
1er sup.	Bissen	Bernard	
2è sup.	Melchior	Jean-Louis	
membre	Portzenheim	Didier	Excusé
1er sup.	Dechène	Marc	
2è sup.	Monvoisin	Pierre	

Fonction	Nom	Prénom	Rem.
membre	Andrieu	Guy	Démission
membre	Wangen	Jean-Michel	
2è sup.	Moutschen	Benoit	
membre	Everbecq	Thérèse	
1er sup.	Meunier	Michel	
membre	Hennuy	Marc	
1er sup.	Haan	Michel	Excusé
membre	Neve	Michel	
1er sup.	Louis	Cédric	
membre	Gobeaux	Frédéric	Démission
membre	Tourteau	Claude	
président	Syne	José	
éch.urb.	Lejeune	Jules	
employée	Ralet	Noémie	

Invités: /

La CCATM,

Le président ouvre la séance à 20h00.

(1) Procès-verbal de la séance du 13 décembre 2016

APPROBATION DECIDE

Le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2016 est **APPROUVE** moyennant les corrections suivantes:

- LIMERLE: placer un effet de porte à la Baraque Dumont.
- STEINBACH: prévoir un effet de porte vers Limerlé Steinbach (au niveau de la Menuiserie Léonard).

(2) Plan d'Action National de Réduction des Pesticides (NAPAN) : enquête publique du 09/02/2017 au 10/04/2017 inclus.

**AVIS DE LA CCATM
DECIDE**

d'émettre un avis **favorable** sur le Plan d'Action National de Réduction des Pesticides (NAPAN). La CCATM n'a pas de remarque à formuler sur le document.

(3) Demande de permis d'urbanisme pour la construction d'une habitation à COURTIL, 3ème division, section E, n° 275A.

AVIS DE LA CCATM

Vu la demande de permis d'urbanisme pour la construction d'une habitation à COURTIL, 3ème division, section E, n° 275A;

Considérant les dérogations sollicitées;

DECIDE

d'émettre un avis **favorable** sur la demande de permis d'urbanisme pour la construction d'une habitation à COURTIL, 3ème division, section E, n° 275A.

(4) Demande de permis d'urbanisme pour la création d'un studio pour une personne à GOUVY, 1ère division, section A, n° 954R7.

AVIS DE LA CCATM

Vu la demande de permis d'urbanisme pour la création d'un studio pour une personne à GOUVY, 1ère division, section A, n° 954R7;

Vu le Schéma de Structure Communal adopté provisoirement par le Conseil Communal en séance du 15 septembre 2016;

DECIDE

d'émettre un avis **favorable** sur la demande de permis d'urbanisme pour la création d'un studio pour une personne à GOUVY, 1ère division, section A, n° 954R7.

(5) Demande de permis d'urbanisme pour la construction d'une double habitation à LIMERLE, 1ère division, section B, n° 1123h.

AVIS DE LA CCATM

Vu la demande de permis d'urbanisme pour la construction d'une double habitation à LIMERLE, 1ère division, section B, n° 1123h;

Vu le Schéma de Structure Communal adopté provisoirement par le Conseil Communal en séance du 15 septembre 2016;

DECIDE

d'émettre un avis **favorable** sur la demande de permis d'urbanisme pour la construction d'une double habitation à LIMERLE, 1ère division, section B, n° 1123h.

(6) Codt - Soirée de présentation provinciale organisée par la MUFA le 09 mars à Libramont

PREND ACTE

(7) Divers/Questions d'actualité

PREND ACTE

- Le semi-sens unique pour les poids lourds de plus de 3.5t :

les membres de la CCATM proposent:

- de donner la priorité aux véhicules qui montent de Cherain pour aller vers Baclain-Courtil. Les véhicules qui viennent de Sterpigny et descendent vers Cherain devraient s'arrêter au carrefour au-dessus de Cherain, prendre à droite vers Baclain et redescendre vers Cherain. Cette chicane ralentirait le trafic descendant.

- de placer un panneau " vers Autoroute E25" au carrefour entre la N68 et la N878 (Fond du Paradis)

- PCDR:

Les membres de la CCATM souhaiteraient recevoir le compte rendu des réunions dans les villages.

Le président clôture la séance à 21h10.

La Secrétaire

Le Président

Noémie Ralet

José Syne